

## La charte de l'adhérent

### Le Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté

#### Propose :

- Une expertise de qualité ;
- Un travail dans le respect de principes éthiques ;
- Un réseau fort et coordonné d'acteurs ;
- Une dynamique d'innovation et d'émergence de projets collaboratifs.

#### Développe :

- Des partenariats dans un esprit de pluridisciplinarité ;
- Une ingénierie de projet à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ;
- La connaissance des publics seniors ;
- La validation d'axes innovants par notre conseil scientifique.

#### Membres adhérents et équipe salariée, ensemble, nous assurons :

- Le respect des valeurs du PGI en faveur de la pluridisciplinarité et du décloisonnement des prises en charge sanitaires et sociales, du respect de la citoyenneté de la personne âgée et du développement d'une démarche de prévention ;
- Le développement et la valorisation de la recherche et de l'innovation dans les domaines transverses de la gérontologie, dans le but de retombées économiques locales ;
- Le développement de la formation et le transfert de compétences vers l'ensemble des acteurs de terrain ;
- Un service de qualité grâce à une veille active, des projets soumis au conseil scientifique, un accès à de l'information/formation ainsi qu'à une évaluation ;
- La personnalisation et l'adaptation de nos services à l'évolution des besoins de nos partenaires.

### Les membres adhérents

#### Sont régulièrement informés :

- Manifestations organisées par le PGI ou ses partenaires ;
- Bulletins de veille et newsletters.

#### Sont invités et sollicités :

- Groupes de travail et groupes d'experts ;
- Expérimentations de produits, de services ou d'actions innovantes ;
- Instances délibératives ;
- Instances consultatives.

#### L'adhésion au PGI vaut acceptation de la charte et induit :

- Le respect des valeurs du PGI ;
- Le respect des clauses de confidentialité des différents projets ;
- La non-utilisation à des fins commerciales et de communication du logo ou des travaux du PGI ou de ses adhérents, sauf accord préalable ;
- Le respect de la propriété intellectuelle des travaux du PGI ;
- La protection des données personnelles.

Créé en 2010 par 7 membres fondateurs, la CARSAT BFC, les CHU de Besançon et Dijon, les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, l'association Gérontopôle P.Pfitzenmeyer et l'ex Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté, l'association PGI compte aujourd'hui de nombreux membres adhérents.

Acteur fédérateur en Bourgogne-Franche-Comté, le PGI conduit l'innovation en gérontologie et s'attache à :

- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées à domicile, en institution ou en milieu hospitalier ;
- Favoriser l'innovation, la transversalité et l'émergence de projets partenariaux et pluridisciplinaires ;
- Réaliser ses travaux dans le respect de l'éthique, de la confidentialité et de la propriété intellectuelle avec ses partenaires ;
- Promouvoir la *silver* économie en contribuant au développement économique et à l'attractivité du territoire ;
- Avoir une stratégie de croissance en cohérence avec les politiques régionales, nationales et européennes ;
- Asseoir sa visibilité et la reconnaissance de son expertise à tous les niveaux décisionnels.

**Adhérer au PGI, c'est s'impliquer dans un partenariat solide  
à travers une relation de confiance, de respect et d'écoute.**

**L'avancée en âge au cœur de nos actions, la qualité de vie, notre défi au quotidien.**

L'expertise dans le champ  
de la gérontologie

- Connaissance experte du vieillissement et de ses implications dans les domaines sociologiques, économiques et épidémiologiques ;
- Veille documentaire ;
- Veille sur les appels à projets liés à la gérontologie.

L'ingénierie de projet

- Ingénierie logistique, technique et financière ;
- Montage, gestion et suivi de projets ;
- Valorisation des projets par le biais des manifestations ;
- Promotion des actions auprès des partenaires.

Les actions  
pluridisciplinaires

- Programmes de recherche ;
- Formations innovantes en gérontologie ;
- Actions de prévention collaboratives, à domicile et en établissement ;
- Événements, conférences, colloques et manifestations.

**Vous souhaitez devenir adhérent afin d'être associé à nos événements, rejoindre notre réseau, bénéficier d'une veille ou d'un accompagnement pour vos projets ?**

**Pour plus d'informations, contactez-nous !**  
@ : [contact@pole-gerontologie.fr](mailto:contact@pole-gerontologie.fr)  
☎ : 03 80 37 16 23